

a bien été rendu, mais il y manque un cadre, un si beau cadre ! Pourvu que l'on ne refuse pas le tableau !

— À propos d'une autre procès curieux entre M. le comte de Jonage qui a vendu 2,200 francs un *Horace* d'Aide de 1509, revêtu d'une couverture de Grolier, volume que l'acquéreur refusait de payer, parce que la couverture n'avait pas été faite pour le livre, les journaux ont répété : « Que chacun des livres de Grolier portait, à l'intérieur de sa couverture, cette inscription de la main même de leur propriétaire : Jo. GROLIERII ET AMICORUM. » Ceci est une erreur; cette généreuse inscription était repoussée sur le plat de la couverture, imprimée en lettres d'or, si vous aimez mieux, mais non écrite à la main ni dedans ni dehors. M. Coste, le conseiller, avait quatorze volumes de Grolier dans sa riche collection lyonnaise, c'est-à-dire plus qu'aucun bibliophile connu; tous avaient cette inscription sur le plat-

— Elle est bien bonne, non elle est bien ridicule cette histoire d'un avoué de Périgueux qui avait voulu, se faire roi d'Araucanie; les journaux ont-ils assez bafoué le pauvre diable? et, nous, avons-nous assez ri? ah! c'est qu'elle est bien drôle cette histoire.

Un voyageur, un *aventurier*, pas autre chose, tombe dans un pays de sauvages; il les organise, les civilise, et s'en fait des sujets reconnaissants et dévoués. Ces hommes ont les yeux tournés vers la France, dont l'influence doit les protéger, dont les idées doivent les adoucir et les faire progresser. Une petite nation voisine de race espagnole, jalouse de cette organisation qui peut devenir puissante, attaque les pauvres sauvages, les disperse et fait leur roi prisonnier. Mais un roi avoué, oh la plaisante chose, on le relâche certain que ses sujets sont désormais sans défense et à la merci de l'étranger.

L'avoué revient en France, vaincu et non découragé; il cherche à réveiller le patriotisme de la nation et lui montre, à l'extrémité du continent américain, sinon une colonie, du moins une jeune alliée dont l'influence peut être grande un jour. On accueille ces ouvertures par des railleries amères, on refuse tout secours. Rappelé par un parti puissant, l'avoué retourne et reprend son œuvre civilisatrice. A nouveau les Chiliens courent aux armes, écrasent cette civilisation naissante, dispersent les tribus et s'emparant du chef, le remettent en prison.

Ma foi, c'est bien heureux, car ainsi on n'en entendra plus parler. Un roi avoué, jugez donc!

Elle est bien bonne cette histoire!

— Et enfin, MM. les Stéphanois se frottent les mains et les journaux de la Loire proclament la grande nouvelle: Des négociations sont entamées entre la France et le Vatican pour opérer le partage, si impatiemment attendu et depuis si longtemps projeté, du diocèse de Lyon.

Le premier résultat de ces négociations sera la nomination prochaine d'un évêque *in partibus*, résidant à Saint-Etienne. Le reste ira de soi. « La question est tranchée actuellement, dit le *Mémorial de la Loire*, et la création d'un évêché n'est plus qu'une affaire de temps. »

Eh bien! nous l'avouons, à aucun point de vue, nous ne voyons rien là qui puisse nous réjouir.